

Des étudiants primés grâce à Agesys

Entre 95 et 96 sur 100: le score de l'entreprise noyonnaise Agesys à l'Indice du bien-être au travail (IBET), 22 à 23 points plus haut que la moyenne française des entreprises de service informatique, n'a pas laissé indifférent trois étudiants en management commercial. Âgés de 18 à 23 ans, Justine Fonteny-Lepron, Mélanie Buquet et Thomas Ferreira de Almeida, élève de deuxième année de BTS à Crépy-en-Valois, sont qualifiés pour la finale nationale du challenge de l'Association jeunesse et entreprises (l'AJE, qui aide à l'insertion professionnelle), le 16 juin, grâce à leur enquête parmi les 68 salariés d'Agesys, à Inovia. Fin avril, leur dossier sur le mode de management dans cette entreprise dite «libérée» avait

été primé à la sélection régionale. Élection des managers par le personnel, recueil de l'avis des collaborateurs par des smileys, primes au mérite attribuées entre collègues et aide au télétravail: le management participatif instauré par le fondateur d'Agesys, Christophe Thuillier, a tapé dans l'œil des étudiants... et du jury picard de l'AJE. «Ce qui m'a le plus marqué, c'est que chaque salarié à son mot à dire, et que tous les collaborateurs sont libres d'utiliser tel ou tel espace pour travailler, confie Justine Fonteny-Lepron. On s'est dit que cet exemple était vraiment quelque chose à développer».

«Chaque salarié à son

mot à dire, ça m'a marquée»

Pour Christophe Thuillier aussi, dont la société s'était installée à Noyon en 2012, l'objectif est atteint: «Il est très important de montrer aux jeunes générations que l'entreprise libérée est un concept qui fonctionne, une démarche réfléchie. Les écoles commencent d'ailleurs à intégrer cette dimension dans leurs programmes». Prochaine étape pour le trio d'étudiants: réaliser une vidéo de 5 minutes afin de convaincre les pontes de l'AJE par des arguments chocs. S.L.B. ■

